Conditions d'inscription et précisions

INSCRIPTION PAR COURRIER

(Paiement par chèque à l'ordre d'Apsâra Flamenco)

Formulaire d'inscription à envoyer par courrier à Apsâra Flamenco 22 rue de bellevue 35700 Rennes avant le 1er février 2011 (Attention : nombre de places limité).

> Joindre le règlement de la somme totale. Si vous désirez un paiement échelonné, vous avez la possibilité de joindre deux chèques qui seront encaissés en différé, le premier (50%) le 1^{er} février 2011, le deuxième (50%) le premier jour du stage.

> Joindre également en chèques séparés l'adhésion à APSÂRA Flamenco (10€ à l'ordre d'APSARA Flamenco) et l'adhésion au Triangle (3,05 € à l'ordre du Triangle)

REMBOURSEMENT

Les stagiaires ont la possibilité d'annuler leur inscription jusqu'à la date limite du 1^{er} février 2011 (frais retenus : 30 €). Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué. Aucun remboursement en cours de stage.

ANNULATION

En deçà d'un nombre minimum d'inscriptions, Apsâra Flamenco se réserve le droit d'annuler un stage. Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées sera remboursée.

VALIDATION

Attestation de stage disponible sur demande à l'issue du stage.

HÉBERGEMENT

Se renseigner auprès de nous ou de l'office de tourisme de Rennes directement : +33 (0)2 99 67 11 11 / 11, Office de Tourisme - rue Saint-Yves - CS 26410 35064 RENNES CEDEX / infos@tourisme-rennes.com

> FORMATION PROFESSIONNELLE

APSÂRA FLAMENCO est un centre de formation professionnelle (n° d'activité : 53350795535). Les danseurs, chanteurs, musiciens, professeurs de danse, chant, musique mais également toute personne utilisant le corps, la musique ou la voix comme outil professionnel peuvent suivre un ou plusieurs stages dans le cadre de la formation professionnelle continue et bénéficier, sous condition de recevabilité, d'une prise en charge sur les fonds de formation mutualisés par secteurs d'activité.

Attention, dans ce cadre, les modalités d'inscription sont les suivantes :

- 1. Vous devez faire une pré-inscription auprès d'Apsâra Flamenco (formulaire d'inscription à envoyer par courrier).
- 2. Puis vous devez constituer un dossier de demande de prise en charge des frais pédagogiques avec votre organisme financeur (AFDAS, CNFPT, UNIFORMATION, FONGECIF, AGEFOS...). À cet effet, nous pourrons vous fournir un programme détaillé, un devis et à l'issue du stage une attestation de présence.

 3. Ensuite, celui-ci examine votre dossier et nous communique l'accord de prise en charge permettant votre inscription définitive.

Pour les salariés et intermittents des secteurs du spectacle vivant, renseignements et constitution de dossier auprès de l'AFDAS : http://www.afdas.com

> ACTIVITÉ DE LOISIRS

Pour les salariés et intermittents des entreprises artistiques et culturelles affiliées au Fond National d'Activités Sociales, possibilité de prise en charge d'activités de loisirs (sous condition de recevabilité). Renseignements et constitution de dossier auprès du FNAS : http://www.fnas.net

Les participants qui le souhaitent peuvent également prendre en charge à titre personnel les frais de ce stage.

RENSEIGNEMENTS
Sophie Stengel
Tél. 02 99 53 18 83 - apsaraflamenco@free.fr – www.apsaraflamenco.fr